

les parties les plus saillantes ont seules été polies, du côté de l'emmanchure. Le tiers antérieur de la pièce est au contraire presque complètement lisse et porte des traces manifestes de frottement dans le sens longitudinal.

L'instrument a beaucoup servi, et son tranchant a dû être refait en partie, ainsi que le montre nettement le biseau qui longe les trois quarts de son bord, en le diminuant sur une largeur de près d'un centimètre.

L'autre face de la hache de Libreville est en mauvais état, de larges lamelles transversales ayant disparu jusqu'au voisinage du tranchant. La base de cette face n'avait d'ailleurs reçu aucune préparation, et il se pourrait qu'une partie des pertes de substance que je viens de signaler aient depuis longtemps entamé notre pierre, au moment où quelque ouvrier indigène entreprit de la polir.

La pièce que je viens de décrire et que représente la figure ci-jointe, réduite à peu près à $7/10$, est la seule hache polie que l'on ait rencontrée jusqu'à présent dans l'Afrique équatoriale, mais il ne faut pas oublier qu'à deux reprises déjà on a trouvé des instruments de pierre grossièrement taillés au Loango et au Congo.

Les pierres travaillées du Congo rencontrées aux environs de Manyanga Sud, dans la région des chutes, par le commandant d'artillerie Zboïnski, de l'armée belge, ont été brièvement décrites par M. Ed. Dupont en 1887 et sont conservées à Bruxelles⁽¹⁾. Celles du Loango, ramassées par MM. P. Regnault et Wadon près de Kimborza, entre le Niari et la Loudima, ont été étudiées en 1894 par M. F. Regnault⁽²⁾ et les meilleurs spécimens de la collection figurent dans la galerie africaine du Musée d'ethnographie du Trocadéro.

NOTE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE RHINOPITHÈQUE
PROVENANT DE LA HAUTE VALLÉE DU MÉKONG,

PAR M. A. MILNE EDWARDS.

Le Muséum a reçu récemment du Thibet⁽³⁾ une série de Singes, tués aux environs de Tsékou et à Atentsé dans la haute vallée du Mékong, qui constituent une nouvelle espèce du genre *Rhinopithecus* découvert par

(1) Cf. *Rev. d'ethnogr.*, t. VI, p. 509, 1887.

(2) F. Regnault, *L'âge de la pierre grossièrement taillée au Congo français* (*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4^e série, t. V, p. 477-480. Juill.-oct. 1894.)

(3) Lors de son passage à Tsékou, le prince Henri d'Orléans laissa au R. P. Soulié les armes, les instruments et l'argent nécessaires pour faire des recherches d'histoire naturelle aux environs de la mission en lui recommandant d'adresser ses récoltes au Muséum; d'autre part, M^{sr} Biet, évêque apostolique du Thibet, donna à ce sujet des instructions très précises; par son ordre, des chasseurs furent envoyés sur le versant occidental de la chaîne séparant la vallée du Mékong de

M. l'abbé A. David à Moupin ⁽¹⁾. Je désignerai cet animal sous le nom de *Rhinopithecus Bieti*. Il est notablement plus robuste et plus grand que le



Rhinopithecus Bieti, mâle adulte, 1/10 grand. nat.

R. Roxellanæ, et, sous ce rapport, il peut être comparé au *Semnopithecus schistaceus* (Hodgs). Son épaisse toison lui permet de résister aux froids ri-

celle du fleuve Bleu dans les forêts où se trouvent ces Singes, et bientôt le R. P. Soulié en reçut plusieurs qu'il s'empressa de nous expédier.

⁽²⁾ *Rhinopithecus Roxellanæ*. A. Milne Edwards. — *Rech. pour servir à l'hist. des Mamm.*, p. 233. Pl. XXXVI et XXXVII.

goureux de la région montagneuse qu'il habite et, dans son pays, il est connu sous les noms de *Singe des neiges* et de *Tchru tchra*.

Nous possédons de cette espèce sept exemplaires des deux sexes, depuis un jeune nouveau-né jusqu'à un mâle vieux. Les différences sont considérables suivant l'âge et le sexe, et les particularités distinctives de ce Rhinopithèque s'accroissent surtout lorsque l'animal vieillit et principalement chez le mâle, dont nous donnons ici la description.

La tête du mâle adulte porte une huppe sagittale en forme de cimier, commençant environ 0 m. 03 en arrière des arcades orbitaires. Les poils de cette huppe sont presque noirs; les antérieurs, plus longs que les autres, se recourbent en avant et retombent vers la face, les autres sont droits et se continuent en arrière jusqu'à la région occipitale. Le dessus de la tête est gris avec des sourcils plus foncés et une bordure de poils un peu plus longs, blanchâtres à la base, noirs à l'extrémité, entourant la face comme des favoris. Sur la lèvre supérieure quelques poils noirâtres forment moustaches; le menton et les joues portent des poils blancs. Les narines nettement relevées s'ouvrent directement en avant, la cloison qui les sépare est très étroite et de leur aile externe se détache un repli qui se convolute à l'intérieur. La face, autant qu'il a été possible d'en juger d'après des peaux sèches, devait être d'une couleur livide tirant sur le verdâtre autour des yeux et au-dessus du nez. Les oreilles arrondies sur leur bord supérieur sont garnies d'un liséré assez élevé de poils blancs. Le dessus du corps, les flancs, la face externe des bras et la partie antérieure des cuisses sont d'un noir grisâtre, cette teinte devenant beaucoup plus foncée sur les avant-bras et les jambes, et surtout sur les mains qui sont d'un noir assez brillant. Sur les épaules et sur le dos, quelques-uns des poils, plus rudes que les autres, atteignent une longueur très grande et mesurent jusqu'à 0 m. 15. La face interne des bras, la gorge et le ventre sont revêtus de poils blanchâtres. Le dedans des avant-bras et des membres postérieurs, du talon jusqu'à l'aîne, est d'un gris noirâtre. Une zone de cette même teinte barre la poitrine d'une aisselle à l'autre et se continue en une bande étroite et indécise qui longe le milieu de la face interne des bras pour aller se perdre dans la teinte des avant-bras. La partie externe et postérieure des cuisses est revêtue de poils blancs, un peu ondulés, dont la longueur est considérable; au niveau ischiatique ils ont de 0 m. 20 à 0 m. 25 de long et près du jarret ils mesurent encore de 0 m. 12 à 0 m. 15. Cette tache fémorale, extrêmement développée, donne à l'animal un aspect tout particulier que présentent seuls quelques Colobes et, abstraction faite de la longueur des poils, rappelle la plaque blanche qui marque la face externe et postérieure des cuisses chez le *Semnopithecus natunæ* (Thos. et Hart.). On trouve des traces d'une tache blanche analogue en arrière des bras jusqu'au coude, mais les poils n'y sont pas plus longs que sur les autres parties du membre antérieur. La queue, en partie masquée vers son insertion par la longue frange post-

fémorale, est relativement courte mais garnie de poils noirs très longs, frisés comme ceux d'un chien griffon, surtout à la base, et droits seulement vers l'extrémité de l'appendice caudal. Les plus longs de ces poils mesurent 0 m. 10 à 0 m. 12.

Chez le nouveau-né, il n'y a aucune trace de huppe sagittale. Comme le jeune des Colobes et de certains Semnopithèques, le fond du pelage est blanc, l'extrémité des poils noircissant sur le vertex, quelques parties du dos et le dessus des membres et de la queue. Ces teintes foncées s'accroissent quand l'animal avance en âge et sur deux exemplaires de sexe mâle, ayant leurs dents de lait complètes, la huppe commence à se montrer et les parties du corps et des membres, qui plus tard seront presque noires, sont d'un gris clair. La queue est grise, plus foncée à son extrémité; les poils en sont longs mais non frisés. Le nez a le même caractère que celui des adultes.

Un jeune mâle de moyenne grosseur, dont la dernière molaire n'est pas encore sortie et dont les canines sont en voie de remplacement, présente des teintes aussi foncées que les adultes; mais les poils de la huppe sont plus courts et dressés, ceux de la queue ne sont pas frisés et ceux qui garnissent en arrière la cuisse n'ont pas la longueur qu'ils atteindront plus tard.

Chez une femelle adulte, la mère du jeune dont il a été parlé plus haut, les teintes sont à peu près les mêmes que chez le mâle adulte, mais la huppe sagittale est moins élevée, les poils blancs post-fémoraux ne forment pas une frange aussi développée, et les poils de la queue ne sont pas frisés.

DÉSIGNATION.	♂ VIEUX.	♂ ADULTE.	♀ ADULTE.	♂ SEMI- ADULTE.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue.	0,82	0,83	0,74	0,61
Longueur de la queue	0,72	0,68	0,51	0,52

La tête osseuse est construite sur le même type que celle du Rhinopithèque de Roxellane, la face est peu développée et fortement déprimée dans sa portion nasale, les os du nez sont très réduits et non symétriques; ils sont serrés entre les apophyses montantes des maxillaires. La boîte encéphalique est grande et très développée dans tous les sens; les crêtes temporales restent fort écartées l'une de l'autre, même chez les mâles tout à fait adultes.



1897. "Note sur une nouvelle espece du genre Rhinopitheque provenant de la haute vallee du Mekong." *Bulletin du Muse*

um d'histoire naturelle 1897, 156–159. <https://doi.org/10.5962/bhl.part.19257>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/27170>

DOI: <https://doi.org/10.5962/bhl.part.19257>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/19257>

Holding Institution

New York Botanical Garden, LuEsther T. Mertz Library

Sponsored by

MSN

Copyright & Reuse

Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.